

AVIS PUBLIC

DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL 2023-0298 900, RUE DU TRAPPEUR

AVIS PUBLIC est par la présente donnée, par le soussigné, qu'au cours de la séance ordinaire du conseil municipal qui sera tenue le lundi 11 septembre 2023 à 20 heures à la salle du conseil au 241, rue Coutu, le conseil statuera sur la demande d'usage conditionnel suivante :

USAGE CONDITIONNEL 2023-0298

Emplacement

900, rue du Trappeur
Lot : 5 842 350

Objet de la demande

La demande est à l'effet de permettre un projet intégré récréotouristique incluant :

- Des emplacements de camping sauvage;
- Des refuges de type « tente prospecteurs »;
- Deux chalets locatifs;
- Des hébergements de type « non conventionnels ».

Disposition réglementaire affectée

Règlement numéro 02RG-0314 relatif aux usages conditionnels.

Lors de la séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Sainte-Émélie-de-l'Énergie, ce vingt-et-unième jour du mois d'août deux mille vingt-trois (21 août 2023).

Éric Gélinas M. ATDR
Directeur général adjoint
Greffier-trésorier adjoint